

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 92/2015 13/05/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes — infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes - infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=866929

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes - infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Upn.La Neuveville-Bienne-Ouest / Prestations de mandataire pr demandes d'allègement liées au bruit

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N05 Upn.La Neuveville - Bienne-Ouest / Prestations de mandataire pour demandes d'allègement liées au bruit et prestations NIE + SER.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: N05 La Neuveville – Bienne-Ouest / UT IX (centre d'entretien à Boudry) / OFROU (Ittigen) et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

1. Établissement des dossiers AP (Projet définitif) pour 100 demandes d'allègement. Dans le cadre du « Concept global de maintenance (EK) – Bruit », des mesures concrètes permettant le respect des valeurs limites d'exposition sont évaluées. Ces évaluations grossières, effectuées au niveau de l'EK, montrent quelles mesures sont nécessaires pour que les valeurs limites d'exposition soient respectées au droit de tous les locaux à usage sensible au bruit. La faisabilité technique des mesures n'est considérée que de façon générale. Le caractère économiquement supportable est estimé sur la base des coûts globaux et du nombre d'objets protégés.

La mesure de protection proposée est mentionnée dans le concept global de maintenance EK remis avec le dossier de soumission.

Une étude complémentaire demandait de nouveaux mesurages du bruit de courte et longue durée sur le tronçon UPlaN La Neuveville-Bienne. A la suite de ces mesures, des modifications et des corrections pour le calage du modèle (revêtement, correction générale) ont été faites. De nouveaux calculs WTI ont également été faits avec de nouvelles corrections du modèle. Il a été remarqué que les précédents allègements n'ont pas été mis à l'enquête. Ceci a pour conséquence que plus de 100 allègements et nouvelles PAB potentielles (avec $WTI \geq 1$) seraient à mettre en place. L'une des tâches du présent mandat est l'établissement des demandes d'allègements du tronçon UPlaN La Neuveville-Bienne-Ouest. Ainsi, dans le cadre du mandat du présent appel d'offres, l'APR étudiera la faisabilité de la mise en œuvre des PAB préconisée par l'APR actuel et finalisera le dossier MK

2. Établissement de notices d'impact sur l'environnement + Suivi environnemental de la phase de réalisation.

L'objet du contrat concerne les prestations d'ingénierie pour l'établissement de notices d'impact sur l'environnement ainsi que sur le suivi environnemental de réalisation des mesures de construction et d'entretien du projet "UPlaN La Neuveville – Bienne".

Les prestations d'ingénierie pour le tronçon La Neuveville – Bienne de la route nationale N05 devront être exécutées dans toutes les phases partielles à réaliser, en étroite collaboration avec le BAMO, la direction générale des travaux externe, les différents spécialistes (trafic, bruit, environnement...) ainsi que l'équipe d'ingénieurs BSA. Les tâches et les obligations sont mentionnées dans le descriptif de prestations.

Les domaines K (ouvrages d'arts), T/G (tunnel et géotechnique) et T/U (tracé et environnement) seront concernées par des travaux lors de l'UPlaN La Neuveville-Bienne. Selon une liste provisoire (car dossier MK en cours d'approbation), voici le nombre estimé d'ouvrages/tronçon touchées:

- murs (80x),
- ponts (6x),
- séparateurs (13x),
- pi (24x),
- danger Naturel (13 secteurs),

— T/U (tout le tronçon UPN-LNB).

Tous ces éléments devront vraisemblablement être traités par des NIE et SER.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisses [CHF]. Délai de paiement: 45 jours dès réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la Communauté est sous forme de société simple;
 - la Communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière;
 - la Communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la Communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Capacité technique.

Capacité économique et financière.

Personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique.

Q1.1: Référence du soumissionnaire relative à un projet de complexité comparable dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2: Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la Communauté.

Q1.3: 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

- déclaration volontaire du soumissionnaire (signée);
- extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3: attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Personnes-clés.

Q3.1: Références du chef de projet et du responsable SER relatives à un projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2: preuve que la disponibilité du chef de projet pour le mandat du présent appel d'offres est supérieure ou égale à la disponibilité minimum exigée par le pouvoir adjudicateur pendant les 2 premières années du mandat. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N05.72 080011

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.6.2015 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux aucune visite des lieux n'est prévue.
2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.
3. Ouverture des offres l'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.
4. Adjudication des prestations l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.
5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (22.6.2015).
6. Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.
7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen.
8. Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée) L'auteur du projet AP Bruit joint en annexe, Prona SA, Yverdon-les-Bains, est aussi autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées.
9. Exclusion, préimplication Le Groupe AJS, p.a. AJS ingénieurs civils SA, Neuchâtel, est/sont exclu(s) de la présente procédure.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / Remarques: En tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises. Dans tous les cas la variante officielle doit être rendue complète.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un

timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 - 12:00 et 13:30 - 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: Simap de la 8.5.2015 ,doc. 866929

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 29.5.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.5.2015